

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 avril 2026

---

RECONNAÎTRE UNE POLITIQUE NATIONALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À ADAPTER LES MÉCANISMES D'ASSURANCE - (N° 2193)

Commission	
Gouvernement	

N° 42

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Jourdan, M. Fégné et M. Delautrette

à l'amendement n° 25 de M. Barusseau

-----

**ARTICLE 3**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--